



Matthieu Angotti, inspecteur général des Affaires sociales

La démocratie locale est-elle l'avenir de la démocratie ?

Inspecteur général des Affaires sociales, mobilisé en faveur de la participation citoyenne et auteur d'un récent ouvrage sur le sujet, Matthieu Angotti mise sur la coopération locale pour donner un nouvel élan démocratique à notre pays.

Union Sociale : Qu'est-ce qui vous a conduit à écrire cet ouvrage sur l'importance de l'action collective à l'échelle locale ?

Matthieu Angotti : Durant mes expériences associatives, à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), et notamment lors de la création du collège des personnes en situation de pauvreté au sein du Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion (CNLE), j'ai pris conscience de l'importance de prendre en compte, dans la fabrique des politiques publiques, la parole des personnes concernées. Cette prise de conscience s'est confirmée à l'occasion de mes expériences en collectivités locales, en particulier à la Mairie de Grenoble. J'y ai acquis la conviction de la nécessité d'intégrer les aspirations des habitants et d'aller chercher leur énergie pour avancer collectivement. J'ai débuté l'écriture du livre au moment des dernières élections législatives, quand l'hypothèse d'une victoire de l'extrême droite menaçait de fissurer notre cohésion sociale. Il s'agit, dans cet ouvrage, de proposer des solutions pour faire face aux défis sociaux et environnementaux qui sont les nôtres, des solutions fondées sur la coopération et non sur la compétition.

Union Sociale : Vous soulignez que depuis 30 ans, le consensus autour du refus de la misère s'est dissipé. Comment cette dynamique se concrétise-t-elle aujourd'hui ?

Matthieu Angotti : Après 1945, la lutte contre la pauvreté a longtemps été considérée comme un objectif majeur des politiques publiques, un défi qui nous concernait tous. Cependant, avec le tournant libéral des années 80 et 90, un nouveau postulat a pris le pas dans les discours publics, consistant à affirmer que nous sommes chacune et chacun responsables de nos trajectoires personnelles, en niant ou minimisant les effets des déterminismes sociaux et territoriaux.

Cette logique a conduit à la mise en place de dispositifs visant à mettre sous pression les personnes précaires, comme si elles étaient responsables de leur situation. Je pense par exemple à la transformation du RMI, qui était à l'origine une aide inconditionnelle, en une prestation soumise à conditions, à des « devoirs » toujours plus exigeants. Les discours sur ce thème ont progressé, autour de la notion d'« assistantat ». On cherche à faire croire que les personnes précaires pourraient s'en sortir si elles le souhaitaient vraiment, ce qui est particulièrement délétère dans le contexte actuel, marqué par deux faits sociaux majeurs : des protections familiales traditionnelles de moins en moins effectives, comme le montre l'explosion du nombre de familles monoparentales, et le développement massif de l'emploi de mauvaise qualité. Les travailleurs pauvres et précaires étant de plus en plus nombreux, on peut dire qu'accéder à l'emploi n'est plus la garantie d'une vie meilleure.

Union Sociale : Cet appauvrissement de certaines catégories de la population génère des craintes. Quelles sont-elles ?

Matthieu Angotti : À côté de la peur du déclassement, de nombreuses personnes qui se situent à la limite de la précarité ont le sentiment d'être bloquées dans leur propre existence, d'être condamnées à enchaîner des jobs médiocres, dont le sens leur échappe et dont les conditions ne cessent de se dégrader, sans possibilité d'évoluer. Elles observent la situation des plus riches, qui s'affranchissent des règles, comme le fait de payer des impôts ou encore de respecter l'environnement. Elles vivent dans des territoires qui deviennent des déserts, avec de moins en moins de services publics et dont les centres-villes sont de plus en plus délabrés, tout en constatant le développement des grandes métropoles qui leur paraissent de plus en plus lointaines. Tout ceci génère un profond senti-



« À côté de la peur du déclassement, de nombreuses personnes, qui se situent à la limite de la précarité, ont le sentiment d'être bloquées dans leur propre existence... »

ment d'injustice, qui peut se muer en désespoir ou en colère. Cette colère peut se tourner vers des personnes qui sont encore plus en difficulté (personnes pauvres sans activités, primo-arrivants) avec l'idée que celles-ci auraient accès à des avantages sociaux « indus ». C'est là où l'extrême droite joue sa partition : en faisant flamber les colères et en attisant les compétitions.

Union Sociale : Dans le même temps, tout se passe comme si la proximité faisait fondre les craintes. Comment expliquer cette ambivalence ?

Matthieu Angotti : Les sociologues appellent ça « la théorie du contact ». On constate que, quand on cohabite sur un même territoire et que l'on nourrit les liens du quotidien, à travers l'école par exemple, les stéréotypes tendent à s'estomper et les conflictualités à diminuer. Ce n'est pas une règle intangible bien sûr. Nous connaissons tous des conflits de voisinage. En réalité, pour que tout ceci fonctionne, il convient que les collectivités locales fassent en sorte d'encourager ces liens et de veiller à leur qualité dans la durée. La réussite de l'accueil des réfugiés syriens ou ukrainiens dans certaines

communes de notre pays a largement reposé sur la capacité des communes à anticiper, préparer, proposer des liens de qualité, concrétisés à travers des moments passés ensemble et des ouvrages réalisés en commun (présentation de la commune, accueil à l'école, intégration des nouveaux arrivants dans des associations locales...). À partir du moment où, lors des accueils suivants, cet effort s'est relâché, certaines tensions ont pu apparaître. Tout ceci prouve que ces liens sont fragiles et qu'il faut toujours prendre garde à les entretenir.

Union Sociale : Partant de ces différents constats, quels sont les leviers qui vont favoriser l'émergence de ces solidarités à l'échelle locale ?

Matthieu Angotti : À mon sens, le plus efficace, pour nourrir le lien, est de faire des choses ensemble. Les collectifs, pour faire face aux défis de notre siècle, ont besoin d'aller chercher les idées et les bonnes volontés des habitants. Elles peuvent se transformer en « machines à proposer » des moments et des objets de coopération, pour permettre aux élus, aux agents et aux habitants de mener des projets ensemble, comme des jardins ▶

Qui est-il ?

Dirigeant de la FNARS (aujourd'hui la Fédération des acteurs de la solidarité) durant plusieurs années, **Matthieu Angotti** a été membre du cabinet du Premier ministre, avant de diriger le centre communal d'action sociale de Grenoble. Il a également été expert au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), où il a développé « Territoires d'engagement », un programme de soutien à la démocratie participative en direction des collectivités locales. Depuis août 2024, il est membre de l'inspection générale des affaires sociales.



© DR

« Le premier facteur qui va favoriser cette coopération porteuse de sens est de travailler sur des projets dont l'impact est visible et appréciable pour les populations du territoire concerné. »

▷ partagés, des lieux de convivialité, des filières en circuits courts, des mobilités plus sobres, et aussi de réfléchir collectivement à des façons consensuelles de faire évoluer nos modes de vie. L'émergence de projets communs est incontestablement génératrice de liens qui vont favoriser le vivre ensemble et notre capacité à faire des compromis, dans le sens du partage des ressources et de la redistribution avec les plus vulnérables. Le deuxième levier pour faire naître ces solidarités est d'aller au-devant de toutes les personnes que l'on n'entend pas, pour leur proposer de participer et trouver avec elles des leviers d'engagement qui leur parlent. Cela demande une vraie volonté politique qui n'est pas toujours très confortable pour les élus peu habitués à cette démarche, mais qui est absolument nécessaire. Sinon, on nourrit, à juste titre, le sentiment que l'action politique se pense toujours au bénéfice des mêmes.

Union Sociale : Vous soulignez l'importance de mettre en place des coopérations porteuses de sens. Quelles sont les conditions de ces coopérations ?

Matthieu Angotti : Le premier facteur qui va favoriser cette coopération porteuse de sens est de travailler sur des projets dont l'impact est visible et appréciable pour les populations du territoire concerné, à commencer par les habitants qui se sont impliqués. Cette caractérisation des impacts est fondamentale. Rien n'est pire, quand on s'est mobilisé en tant qu'habitant ou citoyen, que de constater

que tout ce qu'on a fait ou proposé n'a pas été pris en compte. Les suites des travaux menés dans le cadre de la Convention citoyenne sur le climat ont été par exemple très décevantes, car parmi les 150 mesures proposées, seules une poignée d'entre elles ont été retenues. Cette déception a pour effet de fragiliser la confiance dans nos élus et de démobiliser les citoyens. À l'échelle locale, cette possibilité de mener des projets collectifs en caractérisant leurs impacts est bien supérieure qu'à l'échelle nationale. C'est une force sur laquelle les élus et leurs relais associatifs peuvent s'appuyer.

Union Sociale : Cette dynamique de coopération implique-t-elle de revisiter les relations entre les associations et les pouvoirs publics ?

Matthieu Angotti : En France, les associations sont partout, jusque dans les plus petits recoins de notre territoire. Elles sont des acteurs majeurs de proximité et évidemment, des partenaires privilégiés des pouvoirs publics pour faire vivre la démocratie locale. Grâce aux liens de proximité qu'elles entretiennent avec les populations les plus exclues, elles peuvent aider les pouvoirs publics à se mettre en lien avec des habitants jusqu'ici invisibles et trouver avec eux des chemins pour coopérer sur des projets communs, en veillant à ne laisser personne sur le bord de la route. D'autre part, il est bien évident que les associations représentent une ressource énorme dans

la réflexion qu'il convient de mener sur le développement social et environnemental local.

Union Sociale : En quoi cette dynamique de coopération peut-elle nourrir notre capacité à relever les défis nationaux, voire internationaux ?

Matthieu Angotti : C'est une question délicate. Une question tactique. On peut tout à fait soutenir que les enjeux sociaux et environnementaux appellent avant tout des solutions globales et des changements de gouvernance au niveau des États-Nations : nouvelles constitutions, renouveau des institutions représentatives. Pour ma part, je défends l'idée que cela se joue aussi et peut-être avant tout au niveau local, à portée de main, à hauteur de femme et d'homme. C'est une approche pragmatique. Il me semble que nous avons tous besoin de nous sentir en « prise » avec notre monde quotidien, que nous nous sentions libres quand nous agissons, en coopération avec les autres, pour l'entretenir, le protéger, le transmettre dans un bon état à nos enfants. Tous ces projets communs menés à l'échelle locale peuvent permettre aux habitants de reprendre la main et de sortir d'une forme de fatalisme. Ils peuvent nous permettre de nous sentir en capacité de défendre, collectivement, une vision fraternelle et responsable du monde. À l'heure où la menace d'une arrivée au pouvoir de l'extrême droite est plus préoccupante que jamais, cette capacité de résistance démocratique locale me semble précieuse. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

Pour plus d'informations :
Agir ensemble au coin de la rue, plaidoyer pour une résistance démocratique locale de Matthieu Angotti, éditions de L'Aube, janvier 2025, 175 pages.